



## Les nouveaux GTLDs arrivent : Amen et Afnic travaillent ensemble pour accompagner les professionnels

*Le lancement des premières extensions est prévu fin 2013. Le programme pilote pour .Paris et .BZH sera lancé d'ici fin 2013.*

*1900 nouvelles extensions seront à l'horizon 2015-2016 au niveau mondial.*

Au moment de l'arrivée des premiers nouveaux GTLD en France, Amen, leader européen dans l'enregistrement de noms de domaine et hébergement web et Afnic, premier opérateur de registre en France ont organisé le 26 novembre dernier un webinar sur ce sujet. Le but de cette conférence en ligne pour les deux organisateurs était de partager leur expertise sur l'arrivée des nouveaux GTLDs et d'informer les professionnels des avantages et des inconvénients qu'offrent ces nouvelles opportunités.

Pour voir la liste des 700 extensions déjà ouvertes : <http://amen.fr/domains/new-gtlds.html>

**Paris, le 2 décembre 2013** - **AMEN**, leader européen dans l'enregistrement de noms de domaine et l'hébergement web, filiale du groupe DADA, et Afnic, premier opérateur de registre en France, ont organisé le 26 novembre dernier une conférence en ligne sur les nouveaux GTLD.

### Les nouveaux GTLDs : avantages et inconvénients

L'arrivée des nouvelles extensions GTLD (.fashion, .love, .foods, .coffee, .paris etc ), selon Afnic et Amen, offre de nombreuses opportunités pour les professionnels et entreprises notamment en matière de visibilité sur la toile. Avec les nouveaux GTLD les entreprises pourront renforcer leurs marques et améliorer ainsi leur stratégie de croissance. En effet, pour une marque, avoir le nom de l'extension éponyme permet de renforcer l'impact marketing et sa visibilité.

En outre, le marché des noms de domaine étant saturé, l'arrivée des nouvelles extensions représente une source d'innovation considérable pour ce secteur.

Ces nouvelles opportunités ne sont pas dépourvues d'inconvénients :

- La prolifération de noms de domaines pourrait créer une confusion auprès des simples utilisateurs
- En outre, il existe le risque d'être dirigé vers un site non-officiel
- Pour une marque, l'enjeu principal serait aussi de ne pas enregistrer le nom de son domaine à temps. En effet tarder voudrait dire laisser ses concurrents ou les sites non officiels s'approprier son identité numérique.
- Enfin, avec l'accroissement du nombre de domaines le phishing et cyber squatting resteront toujours d'actualité.

« Nous sommes ravis de pouvoir continuer notre coopération avec Afnic sur le sujet des nouveaux GTLD que nous suivons avec beaucoup d'attention depuis un certain temps. Forts de notre expertise sur ce marché, nous accompagnons d'ores et déjà des entreprises et des professionnels à la fois dans la préparation et dans la phase de lancement de nouvelles extensions. » précise Davide Galastri, Directeur Marketing pour Amen en France.

## Calendrier de préparation et d'adoption de nouvelles extensions

Dans le cadre de la période Sunrise, et notamment entre le 3 décembre 2013 et le 31 janvier 2014, les extensions suivantes seront disponibles en France: **.camera**, **.equipment**, **.estate**, **.gallery**, **.graphics**, **.lighting**, **.photography**.

Par ailleurs, cinq nouveaux GeoGTLDs seront disponibles pour la France : **.Paris**, **.BZH** - (Sunrise estimée mi 2014), **.Alsace**, **.Corsica** - (Sunrise estimée fin 2014 - début 2015) **.Aquitaine** - (Sunrise estimée courant 2015).

Afin de pouvoir postuler pour ces GeoGTLD, il faudra s'assurer du lien de bonne foi avec la ville en cas de **.Paris**, ou pouvoir apporter des preuves de résidence ou des liens culturels avec la Bretagne en cas de **.BZH**.

De manière générale, la période de préparation et de lancement des nouveaux GTLD se déroulera en plusieurs étapes.

1/ L'étape Sunrise est composée de deux temps forts:

- TMCH - Trade Mark Clearing House qui est dédiée à l'enregistrement des entreprises/marques inscrites à ce programme et qui se déroule sur 60 jours
- LRP (*Launch Registration period*) est une période d'enregistrement qui dure 30 jours et donne la priorité aux organisations locales

A noter, en cas de demandes concurrentielles pour le même nom de domaine, le processus d'attribution concurrentielle sera mis en place. Il se déroulera de manière suivante: entente à l'amiable entre requérants, tirage au sort, médiation, enchères.

2/ L'étape Sunrise Landrush donne lieu à une pré-validation de l'éligibilité.

3/ Enfin pendant la phase 'GA' l'éligibilité des extensions est validée de manière ferme.

\*\*\*

## A propos d'Amen

*Fondé en 1999, Amen est l'un des premiers fournisseurs européens de services et hébergement sur Internet. Amen est une marque du Groupe DADA, l'un des principaux acteurs européens de l'hébergement et du nom de domaine, gérant plus de 1 745 000 de noms de domaine et hébergeant plus de 500 000 sites sur son réseau, pour plus de 520 000 clients professionnels. Le savoir-faire d'Amen et sa maîtrise technologique lui permettent d'offrir une gamme complète d'offres packagées, de services tels que l'enregistrement de noms de domaine, la messagerie professionnelle, l'hébergement de sites, l'aide à la création de sites Internet, les serveurs dédiés ou encore l'e-commerce.*

*Le groupe DADA est présent en France, au Portugal et aux Pays-Bas à travers sa filiale Amen, en Italie à travers Register.it S.p.A., en Espagne avec sa filiale Nominalia SL et au Royaume-Uni / Irlande à travers ses filiales Namesco Limited, PoundHost et Register365.*

Pour de plus amples informations concernant Amen, visitez le site [Amen.fr](http://Amen.fr) ou les pages Amen sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [Google+](#), [Twitter](#)

### **A propos d'Afnic**

Association fondée en 1998, l'AFNIC est le gestionnaire historique du .fr (2,6 millions noms de domaine, 494 bureaux d'enregistrements partenaires) et des extensions ultramarines (.wf, .tf, .re, .pm et .yt). L'AFNIC compte aujourd'hui 72 collaborateurs.

Sa mission est de contribuer à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations. L'AFNIC s'engage pour soutenir des projets nationaux liés à l'internet.

Depuis 2009, l'AFNIC s'investit dans le programme des nouveaux gTLDs proposés par l'ICANN. Elle accompagne 17 nouvelles extensions françaises dans la mise en place de leur TLD. 5 de ces extensions seront ouvertes au public : .paris, .bzh, .alsace, .aquitaine et le .corsica.

### **Contact Presse :**

**Burson Marsteller i&e**

Mariya Prunak - [mariya.prunak@bm.com](mailto:mariya.prunak@bm.com)

Tel. (+33) 01 56 03 13 39